Classement des facultés de Droit

Par **Matthieu**, le **19/04/2004** à **21:40**

Bonsoir,

Pourriez vous m'indiquer s'il existe un classement des facultés de droit de France? Quel est-il?

Plus concrètement, existe t"il un classement des facultés en fonction de leur niveau, du taux de réussite (plus il est bas, plus le niveau est bon, si on en croit ce qui se dit dans certaines facs...)

Bref, dans ce classement, où se situeraient les facultés suivantes?
- Montpellier
- Strasbourg
- Toulouse
- Lille

Par avance , Merci!

Par **margo**, le **19/04/2004** à **21:44**

Montpellier est réputé pour avoir une bonne fac de droit, mais bon je ne suis peut-être pas très objective parce que j'y suis :roll:

Image not found or type unknown

Par **Matthieu**, le **19/04/2004** à **21:55**

Merci Margo... C'est rigolo: un étudiant de Strasbourg m'a dit exactement la même chôse: que sa fac est très réputée et à un des meilleurs niveau de France...

Apparement, chacun essaye de défendre son petit bout de gras ... et c'es bien normal!

Peut-etre la comparaison bête et méchante des taux de réussite (où les trouver?) serait-elle un bon indicateur?

En tous cas, Merci... et j'espère avoir prochainement de nombreuses réponses pertinentes...

Par **Olivier**, le **19/04/2004** à **22:27**

Strasbourg est pas mal mais elle est surtout orientée droit public d'après ce que je sais. Pour ce qui est de Nancy, on dit que le niveau baisse malgré qu'il était encore très bon il y a quelques années, j'avoue que je ne sais pas quoi en penser (moi j'aime bien....)

Pour Lille, dis toi que l'université Catholique de théologie est installée là bas, et qu'en général, les antennes de l'université catholique sont installées dans des villes dont le niveau universitaire général est plus que bon.

Toulouse : aucune idée
Montpellier a également une bonne réputation pour ce qui est de la fac de droit (dis toi que c'est la première ville française où le droit romain a été enseigné après sa redécouverte, donc c'est une faculté qui est issue d'une longue tradition.

Voilà ce que je peux t'en dire! Par contre je déplace ton post dans divers parce qu'il y a plus sa place. Il faudra peut être que je réfléchisse avec l'équipe à créer une section vie étudiante sur le forum..... A voir !

Par **Yann**, le **20/04/2004** à **08:02**

A ma connaissance il n'y a pas de classement officiel des facultés. En fait chacune a plus ou moins une spécialité, un secteur où elle est mieux cotée. Donc tout dépend de ce que tu veux faire.
Quant à trouver un critère objectif de classement j'y crois pas trop, comme le contenu du cours est à la discrétion du prof, et les matières même ne sont pas les mêmes d'une fac à l'autre, alors franchement on ne peut comparer que ce qui est comparable, et là c'est pas le cas. Ca reviendrait presque à faire un classement des profs!

:idea:

Image not found or type unknown En plus il faudrait partir du principe que les étudiants sont partout pareil, alors qu'on
:wink: :lol: :wink: :lol:

sait bien que c'est à Nancy que sont les plus malins Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown
:wink: :lol: :wink: :lol:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **Ben51**, le **09/05/2004** à **09:29**

je crois que le classement des FAC doit plutôt être envisagé au regard de leur popularité dans le milieu professionnel

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Or cela dépend quasi uniquement des différents profs qui y dispensent leurs cours, c'est à dire des ouvrages ou articles qu'ils ont publiés, autrement dit de leur notoriété au sein de la doctrine...

Ainsi, telle FAC sera mieux côtée en droit public par exemple parce que tel prof y enseigne la matière, etc ... Cela revient finalement presque à effectuer un classement des profs, comme l'a justement noté Yann

Par **pic**, le **10/05/2004** à **17:48**

Toulouse est tout de même la première faculté de droit a être crée en France.
Si ça peut t'aider, le taux de réussite en 1re année a été de 26,5 % en 2000.
Elle est aussi bien ouverte au droit privé qu'au droit public.

Par **Aenarion**, le **10/05/2004** à **19:13**

Dans les 4 facs citées, on a oublié Paris, car c'est forcément la 1 ere, ou par réel oubli?

Sinon je suis de toulouse et le doyen a décalé les mentions de 1 point.
Ainsi:
Assez bien = 13 de moyenne
BIen= 15
Tres bien= 17

mais je ne sais pas c est peut etre partout pareil.

Moi on m avais parlé de la fac de grenoble qui était réputée.
Voila

PS: la premiere fac de droit c'était pas à Orléan?

Par **Ptitcode**, le **10/05/2004** à **23:50**

:)

voui,à Paris,certaines facs sont un ptit vivier d'excellents profs!!! Image not found or type unknown un ptit coup de pub pour nos profs à savoir
M.Mazeaud,M.Delvolvé,M.Gaudemet,M.Larroumet,M.Leveneur,M.Molfessis,M.Rigaudière,M.Gautier,....
:)

la liste serait longue... Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Ha.Ou**, le **11/05/2004** à **12:50**

Hello,

bon il va bien falloir que je preche un petit peu pour ma paroisse!!

Il me semble que la fac d'Aix-en-Provence a une assez bonne réputation.
En droit public (FAVOREU, PONTIER, DEBBASCH, RICCI, PHILIP père et fils...) mais aussi en droit privé (ATIAS, MESTRE frères...)

POur les mentions, elle applique également, depuis longtemps le système 13-15-17.

Et puis d'un point de vue pratique, et notoriété professionnelle, pour avoir effectué un petit séjour au conseil d'Etat, je peux vous dire qu'un bon nombre d'entre eux sont diplomés d'Aix, je ne peux hélas pas vous donner de noms, mais ils forment tous, de maitre des requetes à commissaire du gouvernement, et meme à conseiller, un lobby assez puissant , qui rivalise largement avec les grandes facs parisiennes!

:wink:

Image not found or type unknown

Par **Ptitcode**, le **11/05/2004** à **13:16**

:twisted:

voui bah vive Paris II Panthéon-Assas quand même!!! lol

Image not found or type unknown

Par **margo**, le **11/05/2004** à **15:46**

[quote="Matthieu":18cnnnyb]Peut-etre la comparaison bête et méchante des taux de réussite (où les trouver?) serait-elle un bon indicateur?[/quote:18cnnnyb]

Je pense que la comparaison des taux de réussite n'est pas une bonne idée
Car un taux de réussite peu élevé pour une fac ne veut pas forcément dire que les profs sont mauvais,
mais peut-être qu'ils sont au contraire plus rigoureux!

Par **Ln**, le **11/05/2004** à **17:08**

:lol: :lol: :lol: :lol: :lol:

Puisqu'on en est à se vendre .....

Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:wink:

Limoges .... vive Limoges ..... Image not found or type unknown

8)

Petite fac, certes, mais soi disant de "bonne réputation" Image not found or type unknown

Enfin, le tout est de se trouver un fac .... tant pis si ce n'est pas LA fac, vu que ca reste

:lol: :lol: :wink:

subjectif Image not found or type unknown Image not found or type unknown et qu'on défend tous notre beefsteack Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **11/05/2004** à **17:13**

bon, dans la série on fait de la pub.....
Nancy aussi c'est bien ! Déjà y'a juristudiant.com donc c'est forcément bien (non mes chevilles vont bien...) et pis nous aussi on a nos profs connus : Seuvic, Fourment (pénal et procédure pénale), Dereu (affaires), Gross (civil et contrats spéciaux), Goubeaux et Bihr, M Henry et M Venandet (anotateurs du code civil Dalloz, si si....)

Et pis l'ambiance est sympa chez nous, même si on dit qu'on a perdu beaucoup d'après les spécialistes

Sinon pour calmer la discussion sur l'origine des facs de droit, je suis désolé pour tout le monde, mais la première fac à enseigner le droit écrit c'était montpellier.....

Par **Ptitcode**, le **11/05/2004** à **22:16**

:))

et pis,une bonne fac c'est des bons profs+des étudiants de qualité,non??? Image not found or type unknown bon

:lol:

ok,j'sors vite....---------->[Image not found or type unknown] fallait bien nous faire un ptit clin d'oeil à nous étudiants

:lol:

que nous sommes.... Image not found or type unknown

Par **LacunA**, le **11/05/2004** à **23:00**

toute façon vu que c'est l'étudiant qui étudie c'est à lui que révient le mérite et TOC

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:lol:

Image not found or type unknown

Par **platon**, le **17/05/2004** à **13:37**

Et Le Mans?Bien?Pas bien?En avez vous entendu parler?

Par **bonhomme16**, le **17/05/2004** à **21:30**

:lol:

bon, je m'y mets aussi!!! Image not found or type unknown alors la fac de poitiers est très bien aussi, on a de super profs comme M.Pradel(méga prof de pénal, je l'ai eu, on vit le droit avec lui!), M.Savaud(civil), et on a aussi eu M.Gaudemet (qui s'entend très bien avec mon prof de droit administratif); et comme doyen on a eu Carbonnier, entre autres... Sinon niveau réussite c'est pas la gloire, on a été 66 l'année dernière à passer, et ils s'en vantent en plus! moi je trouve ça lamentable de dire que plus le taux de réussite est bas plus la fac est bien! enfin bon... En tout cas je ne conseillerai à personne d'aller là-bas, parce que rien que la première vue de la fac donne des idées de suicide, les murs à l'intérieur sont marrons ou vert foncé, les sièges tombent tous seuls, les secrétaires ne vous adressent pas la parole, enfin bref on croirait que la fac a brûlé et que personne n'a eu l'idée de faire des travaux...
Je peux aussi vous parler d'Orléans, vu que j'ai habité là-bas 9 ans! les taux de réussite sont aussi très bas, ils ont de bons profs, les locaux sont plutôt biens, et leur spécialité c'est plutôt le droit communautaire et international.
voilà voilà!

Par **Vincent**, le **17/05/2004** à **23:33**

Pour ce qui est des secrétaires...cette espèce me semble fortement répendue en France, loin :wink:

d'être en voie d'extinction! Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **18/05/2004** à **08:05**

Rassure toi, c'est pareil à Nancy! Le secrétariat a des heures d'ouverture assez incompréhensibles, de plus il y a de horraires à éviter: sièste, café, à l'ouverture le matin, 1/2 heure avant la fermeture, etc... Une seule fois j'y suis allé et j'ai eu l'impression d'être Dieu tout puissant, il faut dire qu'un prof m'accompagnait...
Pour ce qui est des locaux, il y a du mieux vu qu'ils ont fait beaucoup de travaux, maintenant

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

on a de beaux amphi tout neufs et tout propre.

Par **Ha.Ou**, le **18/05/2004** à **13:26**

bon à aix aussi les secrétaires sont diplomées de café-sièste-clope-manucure(?)

par contre la fac est une des plus belles de france (si si je vous assure): tout est boisé et marbré, parfaitement entretenue, super propre (genre pas un tag à l'horizon), on se croirait dans les vieux et grands tribunaux, cette fac respire le droit!

sans compter qu'on a une magnifique roseraie, patio à l'ancienne avec fresque grecque...

non sérieux elle vaut le coup d'oeil en plus de la qualité des enseignements!
:wink:

bon elle est pas parfaite non plus, mais je tairai ici ses inconvénients Image not found or type unknown

Par **Ghanima**, le **24/08/2004** à **12:00**

et celle de nevers, vous connaissez ?

Par **un_etudiant**, le **25/08/2004** à **01:36**
:wink:

en tout cas, c'est à Montpellier que les étudiantes sont les plus belles Image not found or type unknown

Par **margo**, le **25/08/2004** à **08:19**
:wink:

Merci! Image not found or type unknown
:)) :)) :)) 8)

Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **laetitia**, le **25/08/2004** à **08:37**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Concernant celle de Nice, on ne peut pas dire que ce soit une des meilleures fac.

J'arrive en Licence et je ne sais toujours pas faire un commentaire d'arrêt, de plus aux exams ils ne connaissent que les dissertations, et au niveau des profs rares sont ceux qui sont supers, mis à part Mme Ambroise- Castèrot (prof de civil et pénal). Nombreux sont les cours où je n'ai pas de cours, par exemple cette année j'avais pris en option Science fiscale: le prof n'était jamais là, ou quand il était là il parlait de tout sauf du cours, finalement il nous a fait faire un dossier pour le passage à l'oral (pour la petite histoire j'ai tenté de créer un impôt sur la criminalité), et tout ça sans aucune notion de la matière. Je sais bien que la fac est un endroit où l'on doit se prendre en main et ou on est plus libre, mais delà à ne faire aucun cours je trouve que c'est abusé.

Finalement si j'ai des bons résultats en licence je souhaiterais intégrer une des facultés de Paris, dont je suis originaire.

Bonne journée à tous.

:lol:

Laetitia Image not found or type unknown

Par **kitana**, le **02/01/2005** à **15:35**

Pour le nord surtout pas lille pas lille2 la catho non plus, d'apres mes chargé de td ca craintlille 2 c pourri il ontplus de fond et la catho BCBG si tun'espas monsieur machin fil d'avocat c mort, je ne repeterai pas ce qu'on m'a dit ca serai censuré, pour le nord c douai le mieux fac plutot rescente refaite en95 avec un bon suivi des etudiants pour les autres regions je ne sais pas

Par **jeeecy**, le **02/01/2005** à **16:26**

[quote="kitana":2cz0qwcn]Pour le nord surtout pas lille pas lille2 la catho non plus, d'apres mes chargé de td ca craintlille 2 c pourri il ontplus de fond et la catho BCBG si tun'espas monsieur machin fil d'avocat c mort, je ne repeterai pas ce qu'on m'a dit ca serai censuré, pour le nord c douai le mieux fac plutot rescente refaite en95 avec un bon suivi des etudiants pour les autres regions je ne sais pas[/quote:2cz0qwcn]
c'est pas un joli tableau pour Lille.....

Par **kitana**, le **02/01/2005** à **16:28**

en effetmais ca n'est que la triste realité, depuis quelque temp la fac de lille n'a plus ou beaucoup moins de subvention, elle a de moins en moins d'optin et j'y suis aller pour voir ma meilleure amie, beurk c sale je sais bien que les fac la bas sont mixte avec histoire et autre ou

je sais pas mais un troupeau de rat ne m'aurai pas surprise lol

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:oops:

Image not found or type unknown

Par **J.Durand**, le **04/01/2005** à **16:30**

Et les fac au niveau du 95, qui connait ?

Par **fabcubitus1**, le **18/03/2005** à **23:38**

Juste pour dire que Besançon est une fac de droit jugée excellente par un rapport du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. En fait, ils ont enlevé l'affiche, je ne pourrai pas vous dire quelles sont les autres fac très bonnes.

:)) :)) :)) :))

J'avais oublié : Youpie! Vive Besançon! Ha ha ha ha ha!!! Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **samia48**, le **20/04/2005** à **07:52**

Au niveau du Val d'Oise (95), il n'y a pas beaucoup de choix... en tout cas une récente étude est parue (L'Etudiant mars 2005) avec un palmarès des premiers cycles universitaires :

L'université de Cergy-Pontoise est classée première université française pour les lettres (devant Mulhouse et Paris X), deuxième pour l'histoire et la géographie (mais 1re en IDF, derrière Lyon II), [b:2is898ha]troisième pour le droit (mais 1re en IDF, puisque Lyon II et Poitiers tiennent les 1re et 2e places)[/b:2is898ha], et quatrième pour les langues (mais 1re en IDF puisque Mulhouse, Corse et Brest sont en tête).
Ce second classement national conforte celui du Nouvel Observateur en 2003 : première université pluridisciplinaire pour les moyens mis à disposition des étudiants et pour la réussite des études.

:)) 8)

Voili, voilou... Image not found or type unknown j'y suis !!!! Image not found or type unknown

Par **Vincent**, le **21/04/2005** à **22:35**

Entre nous, j'aimerai bien connaitre les critères de sélection. Ils me paraissent fumeuses ces publications annuelles de surcroît fluctuantes selon les magazines...

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **anonym**, le **27/04/2005** à **17:31**

effectivement Lyon 2 a été classée 1ère fac de droit, et y ayant fais mes 3 premières années, je peux dire que c'est vrai qu'elle est pas mal. je suis maintenant à Lyon 3 (où les mentions sont à partir de 13-15-17) et je dois dire que c'est plus scolaire quand même et surtout moins agréable comme ambiance... enfin au-delà de la petite gueguerre lyon 3 / Lyon 2 je conseilles quand même cette dernière (surtout qu'il y a moins de monde et qu'ils font vraiment bosser).

Par **Elea**, le **27/04/2005** à **17:54**

Allez je fais un petit coup de pub aussi pour ma fac [size=59:38ifs4se](soyons chauvins...)[/size:38ifs4se]
La faculté d'Avignon est aussi réputée pour ces trois premières années et pour son mastère juriste européen.
Nous avons de très bons profs (notamment M. Eric Oliva et M.Pini qui va reprendre l'oeuvre :wink:

de M.Favoreu) et un très joli cadre Image not found or type unknown

Par **juriscivilis**, le **06/05/2005** à **22:04**

[quote="margo":amsozqlz][quote="Matthieu":amsozqlz]Peut-etre la comparaison bête et méchante des taux de réussite (où les trouver?) serait-elle un bon indicateur?[/quote:amsozqlz]

Je pense que la comparaison des taux de réussite n'est pas une bonne idée
Car un taux de réussite peu élevé pour une fac ne veut pas forcément dire que les profs sont mauvais,
mais peut-être qu'ils sont au contraire plus rigoureux![/quote:amsozqlz]

Tout à fait d'accord avec toi Margo...

Et il faut arrêter avec les classements qui sont réalisés sans aucune rigeur avec des critères très mystérieux... ça ne veut strictement rien dire, je vous assure. Si on prend l'exemple de Chambéry, elle a été classée dans les meilleurs facs de droit par le Figaro et dans les moins :roll:

bonnes par l'Etudiant... Image not found or type unknown

Par **Benouk**, le **19/05/2005** à **10:03**

[quote="bonhomme16":57ikhj7h]bon, je m'y mets aussi!!!

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:lol:

Image not found or type unknown alors la fac de poitiers est très bien aussi, on a de super profs comme

M.Pradel(méga prof de pénal, je l'ai eu, on vit le droit avec lui!), M.Savaud(civil), et on a aussi eu M.Gaudemet (qui s'entend très bien avec mon prof de droit administratif); et comme doyen on a eu Carbonnier, entre autres... Sinon niveau réussite c'est pas la gloire, on a été 66 l'année dernière à passer, et ils s'en vantent en plus! moi je trouve ça lamentable de dire que plus le taux de réussite est bas plus la fac est bien! enfin bon... En tout cas je ne conseillerai à personne d'aller là-bas, parce que rien que la première vue de la fac donne des idées de suicide, les murs à l'intérieur sont marrons ou vert foncé, les sièges tombent tous seuls, les secrétaires ne vous adressent pas la parole, enfin bref on croirait que la fac a brûlé et que personne n'a eu l'idée de faire des travaux...
Je peux aussi vous parler d'Orléans, vu que j'ai habité là-bas 9 ans! les taux de réussite sont aussi très bas, ils ont de bons profs, les locaux sont plutôt biens, et leur spécialité c'est plutôt le droit communautaire et international.
voilà voilà![/quote:57ikhj7h]

Je suis tout à fait d'accord.
MAIS .... les locaux du centre ville, sont beaucoup mieux ! Petits sièges avec mousses svp .....
En ce qui concerne l'administration, je suis OK. Tu y vas, tu es sûr que tu te fais envoyer chier ! Une honte. Un relevé de notes c payant.
Et le comble, si un jour du fait une thèse à poitiers, et que tu fais reproduire ta thèse à poitiers, tu devras payer les photocop MAIS l'argent n'ira pas à la fac mais à une caisse pour .wink:

payer les cadeaux de noël des bonfemmes de l'administration. .....; Image not found or type unknown

Par **sanremo34**, le **07/06/2005** à **16:35**

et oui c'est pas très joli tout ça, malheureusement c ainsi que fonctionne le monde.
Moi je viens de finir ma 1ère année à Nice et pour l'instant je ne vais pas me plaindre car je manque de consistant pour ça. Par contre je pense que lorsque l'on veut bosser, on peut le faire partout. Bon, c'est sur qu'avec des bâtons dans les roues cela peut paraître plus difficile mais quand on veut, on peut.
Alors foncez et ne laissez personne vous barrer la route.....

Par **avcoatdudiable**, le **16/03/2008** à **17:44**

Bonjour,

j'ai toujours quant à moi entendu du mal de la fac de droit de Lyon... Je sais qu'à Grenoble, on refuse en L2 les étudiants de Lyon notamment à cause du double cursus de leur fac.

Je suis moi même à la fac de Grenoble, dans laquelle nous avons de très bons professeurs. En droit pénal M. Maistre Du Chambon, en civil M. Montanier, en public M. Yolka pour ne citer

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

qu'eux.

Je cherche une fac de droit sur Paris, je parle d'intra muros, afin d'intégrer un M1 droit des affaires, pouvez vous me conseiller?

Bien à vous,

Par **jeremyzed**, le **16/03/2008** à **19:05**

[quote="samia48":3u7dywgx]Au niveau du Val d'Oise (95), il n'y a pas beaucoup de choix... en tout cas une récente étude est parue (L'Etudiant mars 2005) avec un palmarès des premiers cycles universitaires :

L'université de Cergy-Pontoise est classée première université française pour les lettres (devant Mulhouse et Paris X), deuxième pour l'histoire et la géographie (mais 1re en IDF, derrière Lyon II), [b:3u7dywgx]troisième pour le droit (mais 1re en IDF, puisque Lyon II et Poitiers tiennent les 1re et 2e places)[/b:3u7dywgx], et quatrième pour les langues (mais 1re en IDF puisque Mulhouse, Corse et Brest sont en tête).
Ce second classement national conforte celui du Nouvel Observateur en 2003 : première université pluridisciplinaire pour les moyens mis à disposition des étudiants et pour la réussite des études.

:)) 8)

Voili, voilou... Image not found or type unknown j'y suis !!!! Image not found or type unknown [/quote:3u7dywgx]

:twisted: :lol:

cergy domine le monde Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **16/03/2008** à **20:50**

Strasbourg fac de public... pourquoi pas on a Patrick Wachsmann, dont le livre de Libertés Publics fait référence.
A coté, ouvrez vos codes de commerces et civiles et voyez qui sont redacteurs: Francois Jacob pour le civil avec également le doyen Wiederkehr roi des sûretés; Nicholas Rontchevsky redacteur en chef du Code de commerce et chroniqueur pour tout ce que le droit privé compte de publication.
Enfin le Prof. Strickler, jury pour tout ce que le droit compte de concours (à peu de chose près).

Apres, je doute qu'un seul classement des facs soit valable, notemment parcequ'il est difficile de trouver des critères valables. Et puis chacun prechant pour sa paroisse...
Bref laissons ça aux jurys de transfert de dossier en M1 et M2.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Tarlak**, le **17/03/2008** à **19:19**

Il me semble que l'Express (ou un autre magazine) a réalisé un classement il y a quelques temps...

5 facs ont la note A+ : Paris I, Paris II, Paris X, Aix-Marseille et Montpellier.

Par **codix**, le **24/03/2008** à **12:09**

J'aurais voulu savoir si la faculté de caen a une bonne réputation??j'envisage d'aller là bas pour mon M1.
Merci d'avance

Par **Katharina**, le **24/03/2008** à **13:39**

[quote="juriscivilis":226fje9q]Si on prend l'exemple de Chambéry, elle a été classée dans les :roll:

meilleurs facs de droit par le Figaro et dans les moins bonnes par l'Etudiant... Image not found or type unknown

[/quote:226fje9q]

:lol:

Quant à moi ça ne m'aide pas ça Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **24/03/2008** à **13:42**

:P

Il faut se méfier des statistiques comme de la peste Image not found or type unknown

Par **fan**, le **24/03/2008** à **15:06**

A Clermont-Ferrand, seulement 200 étudiants sur 600 ont réussit leur L1. En L2, nous sommes 350 dont 150 redoublants et conditionnels. Le niveau a été réhaussé, la mention AB n'est qu'à partir de 13, la mention B à partir de 15 et TB à partir de 17 ou 18 je ne m'en souviens plus.
L'autre jour, en amphi, le doyen nous a dit que les enfants d'ouvrier étaient plus faibles et que

par conséquent, ils n'avaient rien à faire en faculté. C'est

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:cry:

Image not found or type unknown une mentalité comme la sienne.

Par **Morsula**, le **24/03/2008** à **15:13**

Au lieu de stigmatiser il ferait mieux de se pencher sur des solutions pour mieux aider ceux :roll:

qui ont le plus de difficultés dans les études... Image not found or type unknown

Par **fan**, le **24/03/2008** à **15:41**

Il nous a dit aussi mais lors du dernier cours que nous étions le plus mauvais amphi qu'il est eu tout aussi bien ambiance que respect et travail.
Je l'ai ressenti aussi mais en ce qui concerne l'ambiance. Exemple : c'est mon cours je te le passe pas (même par email) mais je lui passe. Il y avait des groupes cette année alors que l'an dernier, nous étions solidaires.

Par **Christine**, le **25/03/2008** à **06:28**

[quote="Tarlak":ifbp8nv3]Il me semble que l'Express (ou un autre magazine) a réalisé un classement il y a quelques temps...

5 facs ont la note A+ : Paris I, Paris II, Paris X, Aix-Marseille et Montpellier.[/quote:ifbp8nv3]

Ca, c'est le gros problème : ces classements faits par les journalistes, c'est pipeau : car d'où sortent-ils leurs chiffres ? A quoi correspondent exactement leurs grilles de classement ?
Le taux de réussite est-il vraiment un gage d'excellence ?... ou bien signifit-il que la fac permet d'avoir facilement un diplômn ? Il ne faut pas oublier que les crédits des facs sont donnés en fonction du nombre d'étudiants et de diplômés : alors, elles ont plutôt intérêt à assurer la distribution...

Franchement, j'aimerais connâitre les critères objectifs qui permettent de dire que la fac X ou Y est meilleure.

Par **florianne**, le **06/06/2008** à **10:38**

Bonjour

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Personne ne semble venir de l'université de Rouen qui est mieux classée que Caen

Flo

Par **lemectetu**, le **06/06/2008** à **16:04**

Tout a fait d'accord avec Christine, de plus les employeurs préfèrent avant tout que leur futur salarié n'ait jamais redoublé par exemple. En tout cas pour un job on n'a jamais regardé d'où je venais mais surtout si j'avais fait un cursus sans fautes.
Et puis il y a les matières qu'on a choisit, etc.

Sauf hypothèse d'un job d'avocat d'affaires à la Défense, je pense que la plupart des employeurs se fichent pas mal de quelle fac on vient...

Par **sanremo34**, le **06/06/2008** à **17:12**

Je pense aussi....

Par **Christine**, le **07/06/2008** à **08:10**

[quote="lemectetu":2leodmlf]Sauf hypothèse d'un job d'avocat d'affaires à la Défense, je pense que la plupart des employeurs se fichent pas mal de quelle fac on vient...[/quote:2leodmlf]

[quote="sanremo34":2leodmlf]Je pense aussi....[/quote:2leodmlf]

Je suis entièrement d'accord avec vous. Franchement, quand on habite "trou-ville", qu'on veut travailler à "trou-ville", y compris être avocat à "trou-ville", pourquoi faire ses études ailleurs ? C'est la fac de "trou-ville" qui organise l'examen d'entrée au CRPFA : pas d'intéret à s'exiler. Et pour les employeurs locaux, effectivement, quelle importance de savoir dans quelle fac on a obtenu son diplome : sans compter que si les journalistes font des classements erronés et délirants, les employeurs sont encore plus incapables de connaitre la valeur des facs : nous :roll:

mêmes, qui y sommes, on ne le sait pas trop. Alors eux... Image not found or type unknown

Par **splash**, le **08/06/2008** à **17:04**

[quote="florianne":327j28mn]Bonjour

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Personne ne semble venir de l'université de Rouen qui est mieux classée que Caen

Flo[/quote:327j28mn]

la différence entre caen et rouen est qu'à rouen il est beaucoup plus facil d'avoir des mentions. A caen, c'est beaucoup plus dur, les profs attendent énormement de chose et les partiels ne sont pas si simples par rapport à rouen ou encore par rapport à rennes. En licence Caen est très bonne fac.

Par **juliette**, le **08/06/2008** à **17:14**

Pour Fan

"A Clermont-Ferrand, seulement 200 étudiants sur 600 ont réussit leur L1"
Ca je pense que c'est à peu très dans toutes les facs qu'il y a un fort taux d'échec en 1°année.

" L'autre jour, en amphi, le doyen nous a dit que les enfants d'ouvrier étaient plus faibles et que par conséquent, ils n'avaient rien à faire en faculté."
Je trouve ça scandaleux et honteux, surtout d'une personne qui a fait de "hautes" études.
Il connait lui l'égalité des chances ?
Il sait lui que les cerveaux d'enfants d'ouvriers ou de cadres sont les mêmes ?
Il sait lui qu'on réussit grâce au travail et pas à ses parents ?

Désolé je m'emporte mais des propos comme ça encore en 2008 ça me met hors de moi.

Par **amphi-bien**, le **08/06/2008** à **17:39**

[quote:3sochu8u]Désolé je m'emporte mais des propos comme ça encore en 2008 ça me met hors de moi.[/quote:3sochu8u]

je trouve que tu es restée plutot soft....

Par **Katharina**, le **08/06/2008** à **18:07**

[quote="Christine":13a5eeuq][quote="lemectetu":13a5eeuq]Sauf hypothèse d'un job d'avocat d'affaires à la Défense, je pense que la plupart des employeurs se fichent pas mal de quelle fac on vient...[/quote:13a5eeuq]

[quote="sanremo34":13a5eeuq]Je pense aussi....[/quote:13a5eeuq]

Je suis entièrement d'accord avec vous. Franchement, quand on habite "trou-ville", qu'on veut travailler à "trou-ville", y compris être avocat à "trou-ville", pourquoi faire ses études ailleurs ? C'est la fac de "trou-ville" qui organise l'examen d'entrée au CRPFA : pas d'intéret à s'exiler. Et pour les employeurs locaux, effectivement, quelle importance de savoir dans quelle fac on

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

a obtenu son diplome : sans compter que si les journalistes font des classements erronés et délirants, les employeurs sont encore plus incapables de connaitre la valeur des facs : nous

:roll:

mêmes, qui y sommes, on ne le sait pas trop. Alors eux... Image not found or type unknown [/quote:13a5eeuq]

Je pense exactement la même chose, c'est pourquoi j'ai choisi d'aller à Chambéry où

:wink:

j'aimerais vivre et pas dans une grande ville Image not found or type unknown

Par **florianne**, le **09/06/2008** à **10:44**

[quote="splash":3cmp9pap][quote="florianne":3cmp9pap]Bonjour

Personne ne semble venir de l'université de Rouen qui est mieux classée que Caen

Flo[/quote:3cmp9pap]

la différence entre caen et rouen est qu'à rouen il est beaucoup plus facil d'avoir des mentions. A caen, c'est beaucoup plus dur, les profs attendent énormement de chose et les partiels ne sont pas si simples par rapport à rouen ou encore par rapport à rennes. En licence Caen est très bonne fac.[/quote:3cmp9pap]

Je ne cherche pas à avoir une mention. Je ne suis pas une craque même si je suis fille d'enseignant. Et je n'ai jamais eu la mention au BAC. Et la mention ne fait pas l'homme ni la femme. Donc mention ou pas, cela ne change rien pour moi.
Je cherche à acquérir des compétences en droit qui peuvent me servir dans l'exercice d'une profession quelle qu'elle soit.

Si ma mémoire ne fait pas défaut, d'après mon beau-fils, la fac de Caen a perdu, au profit de Rouen ou de Rennes, je ne sais plus quelle formation qui permet d'accèder à l'école de notaire ou d'avocat. Je ne sais plus trop.

La fac de Caen aurait été plus pratique pour moi. Vue que je ne suis qu'à une demi-heure de train. Mais, le centre de télé-enseignement de Caen ne fait pas la fac de droit. Donc, comme je n'avais pas envie d'aller au diable ou à "trou-ville" parce que je me trouve bien là où je suis, je vais à la fac de rouen.

Soit dit en passant Trouville qui est une vraie ville du calvados est loin d'être un trou mais une station balnéaire pour parvenus avec une belle architecture pour certains batiments. Pas très loin ni du Havre, ni de Honfleur.

Bonne journée
Florianna

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **fan**, le **09/06/2008** à **18:17**

Pour juliette :
Quand j'étais en première année, il y avait deux amphis l'un de A à G et l'autre H à Z, tous les deux contenaient 450 étudiants c'est-à-dire 900 étudiants peut-être un peu plus ou un peu moins, tous dépendait des années.
Sur les 900 étudiants, environ 400/450 étudiants passaient en seconde année et pourtant, elle n'était pas facile la première année dans les
années 2001 jusqu'en 2003.

Premier semestre :
Introduction au droit et droit de la personne sur 60
Droit consitutionnel sur 60
Introduction historique au droit sur 60

Science éco sur 30
Société contemporaine sur 30

TD civil sur 30
TD constitutionnel sur 30

Second semestre :
Droit constitutionnel sur 60
Droit des biens sur 60

Science politique sur 60
Histoire du droit public sur 60

Histoire du droit privé sur 20
Relations internationales sur 20
Vie constitutionnel et administrative sur 20

TD droit des biens sur 20
TD droit constitutionnel sur 20
TD d'histoire du droit public sur 20

Par **pierro21**, le **09/07/2008** à **15:38**

Concernant le classement des facs, il est vrai que ces classements sont souvent faits par des journalistes qui n'y connaissent rien!!
Il faut se rappeler que les professeurs d'une fac vont vous apporter des connaissances, mais que le plus gros du travail c'est à vous de le faire.

Imaginons que vous venez d'une fac pourrie, si vous bossez dans les manuels, que vous prenez du recul et que vous avez mention TB, je pense que vous pouvez largement vous défendre face aux derniers d'ASSAS.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Ca n'engage que moi, mais je pense que sincèrement jusqu'au niveau DEUG/licence, la fac importe relativement peu. Jusqu'à la licence, le parcours est très (trop?) généraliste. Ensuite, si vous voulez faire un Master, alors je pense que la fac peut jouer.

De plus, le problème avec les classements c'est qu'ils ne prennent pas en compte les spécificités des fac. Prenez par exemple la dichotomie droit public / droit privé. Ne vous faites pas avoir avec l'Histoire... Hauriou à Toulouse (alors que la fac de Toulouse est assez bonne mais franchement sans plus), Duguit à Bordeaux (la fac de Bordeaux est bonne en public, mais ils se croient les meilleurs car ils ont l'ENM), Favoreu à Marseille (Marseille étant d'ailleurs une antenne d'Aix en Provence, mais le niveau est largement moins bon)...

D'une façon générale, et ce n'est pas uniquement le cas en droit, les parisiennes (assas, sorbonne) se distinguent, mais de là à dire qu'il y a "Paris et le désert français", je ne pense pas.
Ensuite, il faut dire que d'autres fac sont réputées (Lille, Nancy, Strasbourg, Bordeaux, Aix en Provence...).

Pour vous faire une idée, allez sur les sites internet et regardez notamment les cursus que les fac proposent (magistères, DJCE, LLM) et vous verrez que Cergy n'est pas une mauvaise fac ni Montpellier.
Enfin, regardez la ville... être à Assas pourquoi pas, mais si c'est pour à 18 ans commencer à s'endetter et à vivre dans 9m2, ou faire 1H de trajet par jour alors que vous auriez pu faire une fac un peu moins côté, ça sert un peu à rien!

Après, ces paroles n'engagent que moi!

Par **Mahalo**, le **11/09/2008** à **11:46**

j'ai du mal à croire que vous ayez oublié Bordeaux, qui figure sans aucun doute parmi les meilleures facs de droit en France avec Assas et Aix. La proximité avec l'Ecole Nationale de la Magistrature prête à penser que la fac de droit qui est à côté ne peut pas être foncièrement mauvaise! et c'est peu de le dire! A en juger par le nombre de ses diplômés qui accèdent aux hautes sphères de la hiérarchie juridique nationale, et également vu l'influent lobby qu'elle forme au travers de ses anciens pensionnaires et professeurs émérites (Duverger, Mélin, et j'en passe) elle figure toujours sur le podium à ce qu'on m'en a dit. EN revanche, j'ai du mal à croire que Montpellier ait réussi à assurer et assumer le poids de son histoire.

Bien à vous

Par **doui**, le **11/09/2008** à **13:34**

[quote="pierro21":1bgavgga](la fac de Bordeaux est bonne en public, mais ils se croient les meilleurs car ils ont l'ENM)[/quote:1bgavgga]

[quote="Mahalo":1bgavgga] La proximité avec l'Ecole Nationale de la Magistrature prête à

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

penser que la fac de droit qui est à côté ne peut pas être foncièrement mauvaise! et c'est peu de le dire! [/quote:1bgavgga]

:roll:

Image not found or type unknown

Par **I_love_JeanDomat**, le **28/09/2008** à **15:34**

Avant de commenter votre débat que je trouve un peu curieux et déconnecté de toute réalité, je vais vous exposer mon parcours. J'ai fait mon deug à paris1, puis un magistere de droit des activités éco dans la meme université puis un dea de droit comparé franco-américain des affaires. Je suis en suite parti faire mon doctorat ici à NYC.
Une fac de droit ne s'évalue pas objectivement. Vous devez l'évaluer par rapport à votre projet professionnel et par rapport à vos ambitions personnelles. Si vous visez une charge notariale, ou d'huissier inutile de vous posez toutes ces questions, vous pourrez réussir où que vous soyez. De meme si vous souhaitez devenir avocat pénaliste ou civiliste.
PAR CONTRE, si vous visez la magistrature, la haute fonction publique , les cabinets d'affaires internationaux ou encore la recherche, ne restez pas en province.
Vous pouvez parfaitement faire votre DEUG et meme votre Licence en province dans une fac peu reconnue mais il est tres important pour si vous voulez faire une "grande carriere" d'aller à paris pour vos masters. POURQUOI?
Les enjeux internationaux actuels nous obligent à poursuivre nos études dans un pays anglo-saxon, or tout se passe par accords bilatéraux entre universités et cela m'étonnerait fortement que les universités de la IVY LEAGUE américaine (les univ les plus prestigieuses aux usa) accueille des étudiants de poitiers, d'orléans de chambéry, de toulouse, de montpellier et meme de bordeaux... A Columbia, les étudiants regardent un peu la Sorbonne comme nous la regardions nous il y a 100 ans...Les Sorbonnards seraient fiers de voir à quel point leur université suscite le reve chez un bon nombre d'étudians et d'universitaires de la columbia...Le Sorbonne est la seule université française a avoir une réputation de rang international. Assas en a aussi mais chez les initiés seulement...L'américain ou l' Anglais :)

moyen n'a jamais entendu parlé d'assas Image not found or type unknown.

Chers amis juristes, en France, l'excellence juridique est malheureusement le monopole de Paris I et II (Paris X peut-etre) ...Et vous qui avez fait de l'histoire du droit vous devriez savoir pourquoi. La France est un des pays les plus centralisé au monde (cf Paris et le désert français de Gravier), l'excellence, l'élite qu'elle soit financiere, politique, universitaire, artistique se concentre à paris...
Si je devais faire un classement des FAC de droit françaises:

Hors classe: Paris 1, Paris 2, Paris 10

Les tres bonnes universités: Lyon, Strasbourg, Montpellier, Aix, (Bordeaux?)

[/img]

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **candix**, le **28/09/2008** à **16:00**

Bienvenue parmi nous

Merci de contribuer à ce post en faisant part de ton expérience, pourrais tu te présenter dans .wink:

le post adéquat et réduire ton avatar qui est un peu grand Image not found or type unknown

Par **Shtroumpfkouette**, le **12/10/2008** à **09:51**

Le classement dans l'ordre pour les 3 premières, la suite m'est inconnue:

1) Sorbonne et Assas (Paris I et II)
2) Lyon III
3) Aix-Marseille

Par **Patate**, le **12/10/2008** à **10:03**

Lolilol

Par **jeremyzed**, le **12/10/2008** à **10:42**

8)

de toute facon ne cherchez plus, c'est Cergy la meilleure Image not found or type unknown

Par **Christine**, le **12/10/2008** à **12:30**

[quote="Shtroumpfkouette":2aq26bkf]Le classement dans l'ordre pour les 3 premières, la suite m'est inconnue:

1) Sorbonne et Assas (Paris I et II)
2) Lyon III
3) Aix-Marseille[/quote:2aq26bkf]

Le classement effectué par [u:2aq26bkf][b:2aq26bkf]qui [/b:2aq26bkf][/u:2aq26bkf]? Quels sont les [u:2aq26bkf][b:2aq26bkf]critères objectifs et vérifiables[/b:2aq26bkf][/u:2aq26bkf] qui fondent ce classement ?

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **pipou**, le **13/10/2008** à **11:14**

Je viens de tomber sur un truc hallucinant lol

Su wikipedia, je cherchais les principaux lieux culturels de Grenoble, et le paragraphe d'après, je vois : "Enseignement"
Donc je décide d'aller jeter un coup d'oeil

et regardez ce que je trouve :

[quote:dayr5nkv]l'université Pierre Mendès-France-Grenoble II (UPMF) : sciences sociales et humaines ; s'y trouve rattaché l'Institut d'études politiques de Grenoble ainsi que l'IAE de Grenoble (Institut d'Administration des Entreprises), [b:dayr5nkv]l'un des meilleurs de France avec Paris et Aix-en-provence[/b:dayr5nkv]

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Grenoble
[/quote:dayr5nkv]
:D

Cool Image not found or type unknown

[i:dayr5nkv](PS : dites moi bien que c'est mis pour la fac de droit et pas seulement pour l'IAE :lol:

hein ? je risque de tomber de haut sinon) Image not found or type unknown [/i:dayr5nkv]

:D

[size=75:dayr5nkv]en passant : ceci est mon 200e message Image not found or type unknown [/size:dayr5nkv]

Par **doui**, le **13/10/2008** à **11:35**

[quote="pipou":20r0mejo]

[i:20r0mejo](PS : dites moi bien que c'est mis pour la fac de droit et pas seulement pour l'IAE :lol:

hein ? je risque de tomber de haut sinon) Image not found or type unknown [/i:20r0mejo]

[/quote:20r0mejo]
:roll:

assied toi avant qu'on te réponde Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Morsula**, le **13/10/2008** à **12:25**

:roll:

En même dans wikipédia on écrit ce qu'on veut Image not found or type unknown

Par **Marine92**, le **16/10/2008** à **14:35**

Bonjour tout le monde !
Je ne suis pas là pour défendre ma Fac (pour la simple et bonne raison que je n'y suis pas!), mais plutot pour quelques renseignements qui viendraient directement de personnes concernées.
Je suis en 1ere ES et je voudrais faire du droit, j'aimerais savoir combien sont acceptés a l'examen ? Parce que j'ai lu que l'examen était très selectif, mais c'est a dire?
Et en moyenne, vous bossez combien de temps par jour ?
Et une dernière, (en tout cas qui me vienne a l'esprit là maintenant) j'aimerais me diriger vers le droit de la famille, et des entreprises, est ce que vous savez quelles facs sont spécialisées dans ces domaines ?

:))

Merci a tous ! Image not found or type unknown

PS: et c'est quoi l'IAE ??

Par **pipou**, le **16/10/2008** à **14:49**

[quote:l3e8ymvx]Je suis en 1ere ES et je voudrais faire du droit, j'aimerais savoir combien sont acceptés a l'examen ? [/quote:l3e8ymvx]

tout ceux qui ont travaillé régulièrement, tout au long de l'année, et qui ont assimilé 3 tonnes de notions totalement nouvelles en l'espace de 8 mois.

Chez moi en L1, il y a eu 22% de réussite l'année dernière, alors pour te dire ...

[quote:l3e8ymvx]Parce que j'ai lu que l'examen était très selectif, mais c'est a dire? [/quote:l3e8ymvx]

Que tout le monde peut s'inscrire à la fac de droit, mais que tout le monde ne peut pas :roll:

continuer à la fac de droit Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote:l3e8ymvx]Et en moyenne, vous bossez combien de temps par jour ? [/quote:l3e8ymvx]

Alors ça c'est la grande question qu'on se pose beaucoup ici. Certains bossent énormément et arrivent à être major de promo (ref Katharina) certains bossent un peu moins, mais arrivent quand même à valider leur année ... Tout dépend de toi et de tes capacités.

;-)

Si ça t'intéresse : http://juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=8414 Image not found or type unknown

[quote:l3e8ymvx]Et une dernière, (en tout cas qui me vienne a l'esprit là maintenant) j'aimerais me diriger vers le droit de la famille, et des entreprises, est ce que vous savez quelles facs sont spécialisées dans ces domaines ? [/quote:l3e8ymvx]

Fais d'abord une première année pour explorer un peu plus et avoir une idée globale. On se trompe souvent sur les matières (pas pour te décourager non plus). Mais dans la section Orientation tu trouveras beaucoup de réponses à ce genre de questions. :D

Si ça peut t'intéresser : ma fac est une grande spécialiste dans le droit de la montagne Image not found or type

[quote:l3e8ymvx]c'est quoi l'IAE ??[/quote:l3e8ymvx]

;-)

c'est l'Institut de l'Administration des Entreprises Image not found or type unknown

si ça t'intéresse : http://www.reseau-iae.org/

Par **Marine92**, le **16/10/2008** à **14:52**

:))

Merci ! Image not found or type unknown

Par **neo juriste passionée**, le **25/10/2008** à **00:32**

Salut tout le monde!!!!!
je me posais la meme question que vous tous et et je suis tombée sur ce forum j'ai lu tous vos commentaires et ça m'a trop donné envie de donner mon avis(adieu momentané a mes revisions de droit commercial lol)
Le taux de reussite d'une fac n'est pas determinant de sa qualité bocou de prof vous le dironS.pourquoi?parce qu'il est calculé
a partir du nombre d'eleves INSCRITS et non pas a partir du nombre d'élèves assidus quant on sait le nombre d'élevès qui abandonne en première année ça donne a réflechir
Imaginons 10 élèves s'inscrivent en L1 6 abandonnent 2 se plantent ça ne fait plus que 3

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

reçus mais 3 sur 5 assidus parlez en à vos profs ils vous dirons la meme chose que moi(c mes profs qui me l'ont dit)
Ensuite concernant le niveau des profs la aussi ça ne garanti pas la reput' de l' univ il n'y a pas d'un coté des facs avec que des super profs et de l'autre coté des facs remplis de nazes vous constaté tous que certains de vos profs sont des pointures et d'autres moins bien(pour ainsi dire).Je le remarque aussi (je change de fac tous les ans j'en suis a ma deuxième pour l'instant)
y' a des profs géniaux y' en a qui se la pete grave,y'en a meme on se demande si ils aiment enseigner...Bref le niveau d'une fac ne se calcule pas non plus aux profs(toujours d' aprés moi)
Personnelement pour avoir changé de facs plusieurs fois je pourrais dire une chose IL EXISTE PLEIN DE CRITERES A LA QUALITE D UNE UNIV
A rennes le niveau est très elevè on en demande bocou aux eleves et ont tentent de les decourager par de multiples moyens(les profs parlent très vite pour obliger a potasser des bouquins derrière,les td sont au nombre de3 on ne les choisit pas,on demandent aux etudiants un tas de connaissance genre si tu connais pas la BU t largué direct...j'en passe°
En nouvelle calédonie c super bien profs sympas,ambiance top par contre ya 1 td pour chaque matière...dur dur
Cette année me voiçi a toulouse ou c encore différent l'université est très ancienne très agréable les profs nikel par contre j' avais jamais vu niveau plus bas les 3 quarts des trucs dans certains cours j'les connais déja
est ce que ça veut dire que toulouse est une mauvaise univ je ne crois pas ça montre seulement qu'ils y a des disparités dan la façon d'enseigner.ceux qui ont toujours ete a la fac de toulouse s'y retrouvent ils avancent peut etre moins vite qu'a rennes par exemple mais plus qu'ailleurs.ceux qui sont en nouvelle calédonie ont plus de méthodologie a cause des td mais pas forçement plus de connaissances generales du droit...
En fait j'ai l'impression que chaque univ à ses points forts classer les univ comme le font les journaux(qui se contredisent entre eux je confirme...comme tous les journeaux non?)c' est un peu comme classer les ville de france...personne ne sera jamais d'accord sur laquelle est la mieux.La preuve c'est qu'ont est plus ou moins tous d'accord pour dire que la ou on etudie c'est plutot cool!!!
De toutes facons ne vous en faites pas avec leurs putains de loi sur l'autonomie qui prévoit de verser des "recompenses "aux universitées les plus competitives ON LE SAURA BIEN ASSEZ TOT LESQUELS UNIV SONT LES MIEUX LE CLASSEMENT C'EST AUJOURD4HUI QU'IL SE CONSTRUIT
Je suis d'accord avec le mec qui dit que pour décrocher un job trés haut placé genre ou tu va à l' etranger faut passer par Paris c'est normal va expliquer a un new yorkais ou c'est brest...bon courage!!!!!
Par contre si t'est une tete et que t'a du merite genre tu viens de poitiers mais t'est major de promotion et qu'en plus t'est boursier et qu'en plus t'est dans les 10% des meilleurs de france tu peux y aller je pense à colombia ou ailleurs(c bien ça le reve americain je crois beaucoup de mérite...)
Pour finir je dirais que la meilleure univ c'est celle vers laquelle t'est le plus attirée et ou tu te sens le mieux.Tu viens d'avoir le bac et tu sais pas ou aller chope la carte de France et choisis toi une ville qui te branche.tchate avec des étudiant de l'univ choisi et lance toi TU VERRAS BIEN PAR TOI MEME.
Perso pour l'instant j'ai pas trouvé mieux...
Au fait c'est comment aix-marseille? parce que l'an prochain...
Bonne nuit tout le monde le droit des affaires m'appelle.lol

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **pipou**, le **26/10/2008** à **08:45**

Je cherche à continuer ma licence (L3) à Lyon, mais j'hésite entre Lyon II (Lumières) et Lyon III (Jean Moulin). Tantôt je lis que Lyon II est meilleure, tantôt que Lyon III est meilleure, ou encore : "la fac de droit de Lyon est bien !" :roll:

Voui, mais laquelle ? Image not found or type unknown

Je me dit que Lyon II "Lumières" ça fait joli, plus joli que un "Jean Moulin" mais je ne pense :D

pas que ce soit très objectif comme critère Image not found or type unknown

En fait, je sais pas trop où m'inscrire pour l'année prochaine ... j'hésite entre ces deux facs, je veux une de bien qui soit bien reconnue en France ...

Donc j'explore un peu les sites des deux facs, qui me semblent toutes les deux biens, et qui, bien sûr, s'auto-apprécieront, en disant que c'est une bonne fac etc ... :?

Mais quoi choisir ? là est la question ! Image not found or type unknown

Par **Cloud**, le **05/12/2008** à **01:28**

Je pense fortement partir à Lyon 2 l'an prochain. J'ai donc finalement abandonné l'idée d'étudier à Nantes, bien que ce soit une ville très agréable à vivre et qu'accessoirement, ce soit à côté de chez moi...

Je me suis au départ intéressé à Lyon par curiosité, j'avais surtout entendu parler de Lyon 3. Je connaissais de vagues rumeurs sur cette fac et j'ai été prendre quelques infos ici et là.
Il me semblait en effet que la fac était plus ou moins associée à l'extrême-droite et d'après Wikipédia:

<<En raison de l'orientation politique d'extrême droite de certains de ses enseignants, l'université a été accusée dans les années 1980 et 1990 de se montrer complaisante à l'égard de thèses négationnistes, antisémites et racistes. Le Rapport sur le racisme et le négationnisme à l'université Jean-Moulin Lyon-III, établi sous la direction d'Henry Rousso à la demande du ministre de l'Éducation nationale et rendu public en octobre 2004, a montré, que le nombre d'enseignants concernés était limité, environ une douzaine, mais avait porté atteinte à la crédibilité de l'institution car elle n'a pas réagi face aux comportements de certains de ses enseignants.>>

Personnellement, tant que ces profs-là ne nous distillent pas leur idéologie(encore heureux)

cela me va mais bon, il y a de quoi freiner un élan, non?

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:?

Image not found or type unknown
De toute manière, d'après beaucoup de témoignages, l'ambiance y est plutôt mauvaise. Quoi qu'il en soit, je n'ai pas envie de participer à la guéguerre que se livrent les deux

:roll:

universités(trop tard? Image not found or type unknown), l'essentiel étant ailleurs...

L'université Lumière(Lyon 2) a une très bonne réputation et l'ambiance y est apparemment très bonne(même si c'est toujours aléatoire à déterminer, on peut quand même se faire une idée globale qu'elle soit positive ou négative)
De plus, je suis fortement intéressé par leur Master droit public "Droits de l'homme"(j'y consacrerai probablement un topic d'ailleurs! ^^).

Enfin, des universités d'été en Chine et en Inde y sont organisées, ce qui est une excellente chose, je trouve.

Voilà pipou, ce que moi j'en pense mais mieux vaut peut-être l'avis des principaux concernés(bien que la subjectivité risque d'être alors de rigueur)

:wink:

PS: C'est vrai que "Université Lumière", ça le fait bien... Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **05/12/2008** à **06:36**

j'ai été lire ces articles aussi sur Wiki et j'avoue que ça m'a fait peur aussi lol ! En fait, finalement je pense que je vais aller à Jean Moulin, après d'intenses recherches ...
Le pourquoi ? Les nombreux D.U qu'il y a, beaucoup plus qu'à Lumière, où il faut forcément avoir la licence pour entamer un D.U.
Celui qui m'intéresse est le D.U de "droit étrangers" qu'il n'y a pas à Lyon II. En plus, il y a un vaste choix pour le Master.

Par **Cloud**, le **05/12/2008** à **13:33**

Tu parles bien de diplômes universitaires? Si tel est le cas, ce ne sont justement "que" des D.U et ne sont pas vraiment valables d'un point vue national, par définition. En quoi est-ce si intéressant? Peut-être ai-je besoin de plus d'infos... ^^

Pour les Masters, il suffit de savoir lequel t'intéresse, personnellement celui que j'ai précisé plus haut est à Lyon 2 donc voilà, et puis pour moi le "cadre" est important. Ce que j'ai lu et entendu(en dehors de la polémique) sur Lyon 3 m'a totalement détourné de ce choix.

Je vais néanmoins continuer mes recherches pour conforter(ou non) mon choix!

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:)

Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **05/12/2008** à **21:11**

ben en fait, j'aimerai bien me spécialiser dans le droit international, et faire ce DU "droit étranger" me tente bien, pas pour le diplôme en soit, mais pour apprendre, avoir des notions et explications dans un cours concret (et pas que par des bouquins). Enfin, je sais pas si tu me comprends, mais voilà, j'ai vraiment envie de le faire ce DU.

Sinon Jean Moulin, j'en avais beaucoup entendu parler depuis avant (j'ai appris plus tard que Lumière faisait aussi du droit en fait !).

J'ai hésité entre les deux, mais voilà, je penche pour Jean Moulin. Un choix perso aussi lol ! mais je pense que la fac de Lumière est bien aussi, puis ... chacun ses choix ! Les gens diront tous que leur fac est plutôt bien cotée et tout ... au finale, l'important, c'est que tu aimes ta fac, ;)

que tu te plais dans l'environnement, et qu'il y a ce que tu cherches Image not found or type unknown

Par **Cloud**, le **05/12/2008** à **23:58**

Exactement!

Et puis ainsi, nous pourrons discuter ici de nos universités respectives une fois que nous y ;)

serons, partager notre expérience. Image not found or type unknown

Par **caribou**, le **04/02/2009** à **21:25**

Boujour à tous,

Je vais tenter de vous relater mon experience.

Il est vrai que Lyon 3 a mauvaise reputation pour le passe ideologique de certains de ses professeurs, et il est vrai que l'ambiance est un peu pourrie, mais il n'en demeure pas moins que c'est une excellente faculte de droit, classee parmi les 3 premieres de France (n'en deplaise a certains).

Plus de 15 ans apres, si c'etait a refaire, je retournerai a Lyon 3, car j'y ai ete bien formee,

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

malgre des methodes de boucher parfois... et la fac est vraiment reconnue.

Lyon 2 n'a pas la renommee de Lyon 3, malgre Sc. Po...
Mais Lyon 2 est une tres bonne fac si vous voulez vous orienter dans le droit social ou les droits de l'homme...
Lyon 3 est plus specialisee dans le droit des affaires et permet de se preparer aux concours (ENM, CRFPA, CNPN...)

J'ai egalement commence mon parcours (DEUG) a Chambery. Bonne fac, mais juste pour les premieres annees, car si vous voulez vous specialiser, mieux vaut s'orienter vers une grande fac apres...

Ensuite, j'ai fini (enfin presque), avec un 3e cycle a Dijon, et Dijon est egalement une bonne fac dans certains domaines tres specialises.

Si vous souhaiter effectuer un master a l'etranger, je vous conseille de lutter pour obtenir de bonnes mentions, car la plupart des facultes etrangeres ne sont pas trop au courant du systeme de selection et de notation en France, et demandent des moyennes hallucinantes, qu'aucun etudiant en droit n'obtiendra jamais en France (donc, la, vous l'aurez compris, j'ai repris des etudes a l'etranger...).

Courage !!!

PS : dans toutes les facs françaises les profs disent que les etudiants sont des anes et font de la discrimination, notamment en 1er cycle...

Par **sibus**, le **25/02/2009** à **14:08**

Bonjour à tous,

Caribou quand tu dis "Lyon 3 permet de se préparer aux concours (ENM, CRFPA, CNPN...)", tu veux dire que les Masters de Lyon 3 préparent mieux ces concours ? ou tu penses aussi aux trois années de Licence. Moi, je suis en deuxième année de Droit à Lyon 2 et j'hésite à changer de Fac soit pour ma L3, soit pour M1 (pour aller Lyon 3 ou une autre Fac) afin de préparer au mieux l'examen d'entrée au CRPFA.

Lyon 3 est-elle réputée pour sa préparation à cette examen. Sinon, quelles sont les autres Facs réputées pour la préparation à ce concours ?

Par avance, merci.

Par **Purtle**, le **19/04/2009** à **19:34**

[quote="kitana":2cy64jfe]Pour le nord surtout pas lille pas lille2 la catho non plus, d'apres mes chargé de td ca craintlille 2 c pourri il ontplus de fond et la catho BCBG si tun'espas monsieur machin fil d'avocat c mort, je ne repeterai pas ce qu'on m'a dit ca serai censuré, pour le nord c

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

douai le mieux fac plutot rescente refaite en95 avec un bon suivi des etudiants pour les autres regions je ne sais pas[/quote:2cy64jfe]

Hum avec des arguments comme ça Lille va être désertée pour un moment...

Je suis à la Faculté Libre de Droit (pourquoi Libre...) à l'Université Catholique de Lille, en licence 1. Niveau pourcentage de réussite, en licence 1, au premier semestre cette année la Catho a présenté 50%, et plus on avance en niveau, plus ça va en augmentant. En master, ils affichent 100%.

Plusieurs facteurs à celà :
- un effectif réduit, en première année nous sommes aux alentours de 440 ;
- des "conférences de méthodologie" (3h par semaine, durant les trois années de licence) obligatoires et, selon moi, essentielles ;
- une mise en place d'un tutorat (rencontre individuelle avec un professeur pour revoir tel ou tel point) ;
- grève ? jamais entendu parler ;
- un stage obligatoire afin de valider sa licence ;
- un excellent cadre de travail, de supers locaux refaits à neufs dans d'anciens bâtiments ;
- des enseignants de qualité (comme partout, en somme) : mon prof de constit est le Sénateur Alex Turk, aussi Président européen de la CNIL ;
:D

- Lille Image not found or type unknown

Par contre, ils sont limités au niveau international. Attention, pas pour les cours car il y a aussi possibilité de valider un DU droit international et communautaire selon les options choisies, mais je ne pense pas qu'ils proposent de masters relatifs au droit international, sauf pour les licences européennes, qui s'ouvrira dans 2 ans je pense. Pareil, au niveau échanges, il n'est pas possible de partir pendant sa licence (ce qui, au fond, n'est peut être pas plus mal) et leurs partenaires en master ne sont pas aussi nombreux que ceux de la Sorbonne ou d'Assas !

Et pour l'argument choc concernant les BCBG, bien sûr il s'agit d'une fac privée alors on en retrouve, autant qu'ailleurs, mais la majorité des étudiants viennent à la Catho pour l'enseignement et non pour l'étiquette. Les pouffs-longchamps et autres BB brunes sont en général éliminés dès le premier semestre.

J'oubliais : on n'achète pas notre diplôme. Le contrôle continu compte à 50% contrairement à Lille 2 où il compte à 60%. De plus, il y a une sorte de "numerus closus" implicite, qui se fait par voie des péréquations : 250 places en licence 2, pas plus, alors si tu as un petit 10, ils te mettront 9,98 et te refuseront l'arrondissement (et si t'es pas content c'est pareil).

Par **mathou**, le **10/06/2009** à **23:19**

Message de fan :

[quote:3k8attyx]Voci un lien povenant du nouvel observateur, c'est challenge qui l'édite :

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Je le met pur votre éventuellement vous orienter vers telle ou telle facs :

http://www.challenges.fr/magazine/enque ... llent.html[/quote:3k8attyx]

Par **d4im**, le **13/06/2009** à **20:54**

[quote="mathou":20ric882]Message de fan :

[quote:20ric882]Voci un lien povenant du nouvel observateur, c'est challenge qui l'édite :
Je le met pur votre éventuellement vous orienter vers telle ou telle facs :

http://www.challenges.fr/magazine/enque ... llent.html[/quote:20ric882][/quote:20ric882]

:oops: :roll: :evil:

héhéhé y'a pas la Sorbonne Image not found or type unknown Image not found or type unknown

:twisted:

C'est parce qu'on a beaucoup de sciences sociales Image not found or type unknown

:D :lol:

Ca n'enleve rien à la qualité de nos UFR de droit Image not found or type unknown Image not found or type unknown

:roll:

Sur ce...je pars réviser la procédure civile...la classe un samedi soir Image not found or type unknown

Par **Marcus Tullius Cicero**, le **21/06/2009** à **16:14**

Hello à tous, je suis nouveau sur le forum.

En fait, je suis à Supinfo Paris en première année actuellement mais comme je déteste l'informatique et que je m'aperçois que le droit me correspond assez, j'ai décidé de me réorienter en droit. Tard, certes. Quand je me suis renseigné, seules les facs de Paris 8 et de Paris 1 étaient encore ouvertes pour les inscriptions.

Alors je me suis renseigné, et on m'a dit que Paris 8 (à Saint Denis, dans le 93), était une mauvaise fac, et donc il ne me restait que Paris 1 (Panthéon Sorbonne), dont on m'a dit que c'était une bonne fac de droit. Est-ce que c'est vrai ?

D'ailleurs hier j'ai complété mon dossier et je le leur ai envoyé, et j'espère qu'ils vont m'accepter, ça serait génial. Je précise que je n'habite pas à Paris intra muros et que j'ai eu

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

mon Bac S spé maths en 2008 avec une mention Assez Bien (j'ai eu 13,36 sur 20), avec de bonnes notes dans les matières littéraires :

- Français écrit : 9 (là je me suis planté)
- Français oral : 16
- Histoire : 14
- Anglais : 16
- Espagnol : 17

Mais le problème, c'est que justement je n'y arrive pas à Supinfo, et j'espère qu'ils ne vont pas me recaler pour ça. En plus j'ai passé du temps sur ma lettre de motivation, et je suis vraiment motivé pour faire du droit là bas.

Pensez-vous qu'ils vont m'accepter ?

Par **Stigma**, le **21/06/2009** à **16:20**

Les inscriptions sont déjà closes dans les autres facs de droit parisiennes ??
De ce que j'en sais, et j'en sais peu, c'est pas super évident de rentrer à Paris 1. Paris 11 et Paris 10 sont aussi des bonnes facs, sûrement moins sélectives. Après, pour rentrer en première année de Licence, ils sont sans doute moins difficiles... et si tu viens de ce que je suppose être une grande école, ça devrait pouvoir le faire.

Par **Marcus Tullius Cicero**, le **21/06/2009** à **16:47**

Mercredi, quand je constituais mon dossier, j'ai appelé le service SESAME de Paris 1, et le gars sur qui je suis tombé au téléphone m'a dit que j'avais 90 % de chances d'être pris, mais je lui ai pas précisé que Paris 1 n'était pas ma fac de secteur.

Après j'espère que le fait que j'ai eu une mention assez bien va jouer, et qu'ils vont pas me recaler pour mes notes à Supinfo (j'en ai eu des bonnes, et aussi des mauvaises, là est le problème, et les mauvaises sont surout dans le second semestre).

Justement dans la lettre de motivation que je leur ai envoyée, je leur précise bien que l'informatique n'est clairement pas ma voie, alors j'espère qu'ils seront indulgents et qu'ils se rendront compte que l'informatique n'était effectivement pas ma voie. Après, s'ils ne contrôlent pas mes notes de Supinfo ça ira.

Ils disent aussi sur le dossier de candidature que le dossier doit être renvoyé avant le 11 septembre, je l'ai déposé à la poste le 20 juin.

Mais le problème c'est que le gars au téléphone m'a dit que la commission se réunissait à des dates très variables.

Alors j'espère que je ne vais pas attendre trop longtemps surtout pour être refusé en L1, ça me dégoûterait.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **mathou**, le **21/06/2009** à **17:00**

Bonjour,

Même si tu es refusé en présentiel, tu as toujours la possibilité de passer par le biais du CAVEJ, l'antenne d'enseignement à distance de Paris I, qui fournit des cours audios, avec des devoirs à rendre et des conférences de méthode chaque semaine... puis de demander ton intégration en présentiel pour le deuxième semestre. Sachant qu'en principe les dates de demandes d'inscription sont plus tardives dans l'enseignement à distance.

Un de mes très bons amis vient de quitter supinfo au bout de quelques années pour aller dans une école qui lui plaisait davantage. Le bon côté des choses, c'est que tu limites les frais

en te rendant compte maintenant que ça ne te plait pas Image not found or type unknown

Maintenant, sur le concept de bonne fac ou mauvaise fac, il y a tellement de critères... je n'ai pas eu de mauvais échos de Paris VIII au niveau de l'enseignement (faut dire que sur Paris, ce sont souvent les mêmes profs qui circulent entre facs) ou des infrastructures. Essaie de t'inscrire quelque part déjà, tu auras toujours la possibilité de changer l'année d'après.

Par **Marcus Tullius Cicero**, le **21/06/2009** à **17:04**

Justement, samedi j'ai envoyé un dossier de candidature pour être inscrit à Paris 1, mais en formation initiale sur site.

Comme je l'ai dit, il faut renvoyer le dossier avant le 11 septembre (le cachet de la poste faisant foi), donc j'espère que, parce que je l'ai déposé à la poste le 20 juin, la commission se réunira vite d'ici là, pour que je sois accepté.

Par **Lana80845**, le **23/06/2009** à **14:26**

Savez-vous où la fac de droit de toulon se situe dans le classement? j'y suis et pourtant je n'ai

aucune idée de sa réputation Image not found or type unknown

Par **Stigma**, le **23/06/2009** à **14:39**

[quote="Lana80845":a2uzhm0h]Savez-vous où la fac de droit de toulon se situe dans le

classement? j'y suis et pourtant je n'ai aucune idée de sa réputation

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:?

Image not found or type unknown [/quote:a2uzhm0h]Pour me faire une idée du niveau des facs, je jette généralement un oeil sur les rapports de l'AERES :
http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/ ... LN-Lic.pdf
http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/ ... Master.pdf

Par **Lana80845**, le **23/06/2009** à **14:52**

:)

merci Image not found or type unknown

Par **juristeenherbe**, le **19/07/2009** à **16:58**

vive la fac de narbonne!! petite mais trés bonne!!!

Par **Lopka**, le **30/07/2009** à **14:11**

:shock:

Mais vous oubliez la Faculté Droit de Pau ?! Image not found or type unknown

Par **Julienfldlille**, le **02/01/2011** à **13:48**

[quote="Purtle":6z9x0djz][quote="kitana":6z9x0djz]Pour le nord surtout pas lille pas lille2 la catho non plus, d'apres mes chargé de td ca craintlille 2 c pourri il ontplus de fond et la catho BCBG si tun'espas monsieur machin fil d'avocat c mort, je ne repeterai pas ce qu'on m'a dit ca serai censuré, pour le nord c douai le mieux fac plutot rescente refaite en95 avec un bon suivi des etudiants pour les autres regions je ne sais pas[/quote:6z9x0djz]

Hum avec des arguments comme ça Lille va être désertée pour un moment...

Je suis à la Faculté Libre de Droit (pourquoi Libre...) à l'Université Catholique de Lille, en licence 1. Niveau pourcentage de réussite, en licence 1, au premier semestre cette année la Catho a présenté 50%, et plus on avance en niveau, plus ça va en augmentant. En master, ils

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

affichent 100%.

Plusieurs facteurs à celà :

- un effectif réduit, en première année nous sommes aux alentours de 440 ;

- des "conférences de méthodologie" (3h par semaine, durant les trois années de licence) obligatoires et, selon moi, essentielles ;

- une mise en place d'un tutorat (rencontre individuelle avec un professeur pour revoir tel ou tel point) ;

- grève ? jamais entendu parler ;

- un stage obligatoire afin de valider sa licence ;

- un excellent cadre de travail, de supers locaux refaits à neufs dans d'anciens bâtiments ;

- des enseignants de qualité (comme partout, en somme) : mon prof de constit est le Sénateur Alex Turk, aussi Président européen de la CNIL ;

:D

- Lille Image not found or type unknown

Par contre, ils sont limités au niveau international. Attention, pas pour les cours car il y a aussi possibilité de valider un DU droit international et communautaire selon les options choisies, mais je ne pense pas qu'ils proposent de masters relatifs au droit international, sauf pour les licences européennes, qui s'ouvrira dans 2 ans je pense. Pareil, au niveau échanges, il n'est pas possible de partir pendant sa licence (ce qui, au fond, n'est peut être pas plus mal) et leurs partenaires en master ne sont pas aussi nombreux que ceux de la Sorbonne ou d'Assas !

Et pour l'argument choc concernant les BCBG, bien sûr il s'agit d'une fac privée alors on en retrouve, autant qu'ailleurs, mais la majorité des étudiants viennent à la Catho pour l'enseignement et non pour l'étiquette. Les pouffs-longchamps et autres BB brunes sont en général éliminés dès le premier semestre.

J'oubliais : on n'achète pas notre diplôme. Le contrôle continu compte à 50% contrairement à Lille 2 où il compte à 60%. De plus, il y a une sorte de "numerus closus" implicite, qui se fait par voie des péréquations : 250 places en licence 2, pas plus, alors si tu as un petit 10, ils te mettront 9,98 et te refuseront l'arrondissement (et si t'es pas content c'est

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

pareil).[/quote:6z9x0djz]

Je suis en 3eme année de licence européenne à la FLD de Lille, je remercie Purtle d'avoir corrigé l'erreur énorme écrite par Kitana.
Non mes parents ne sont pas avocats, non je ne suis pas " BCBG", et oui je suis à la FLD de Lille.
Les professeurs sont très bien, les locaux très récents et la faculté est en train de mettre en place des formations solides à vocation internationale !
Certes, nous n'arrivons pas au niveau des parisiennes, mais l'administration de la Fac y travaille.

Les masters mis en place en droit international accueillent des professeurs renommés d'universités prestigieuses.
En bref, je suis très heureux du cursus que je suis là bas, et de sa formation bilingue.

Si je ne me trompe pas, en prenant en compte le pourcentage de réussite aux concours de commissaire de police, au concours d'entrée à l'ENM ainsi que d'autres concours, la FLD de Lille arrive en 3eme position en France, derrière la Sorbonne et Assas.

Quand j'entend que la fac de Douai est la meilleure Fac du Nord, ça me fait vraiment sourire ! :lol:

Image not found or type unknown

Par **Yn**, le **02/01/2011** à **18:27**

Ce topic est sympa, j'ai lu autant de choses intéressantes que d'énormité. Personnellement, les systèmes de classement des facultés (ou des écoles) m'a toujours laissé perplexe : je ne vois pas comment évaluer [u:2yltqmkh]objectivement[/u:2yltqmkh] le niveau d'une fac... Les taux de réussite ou d'échec ? Les intervenants les plus reconnus ? Les taux d'embauche à la sortie du M2 ? Le nombre de mention ? Les attentes des profs ? Les dires du milieu professionnel ? La localisation ?

Concernant tous ces critères, on peut objecter quelque chose. Je pense que l'important est que la fac offre un socle commun de connaissance juridique solide jusqu'à L3/M1 (où la première spécialisation commence à pointer le bout de son nez) et de bons M2 qui mettent l'accent sur la pratique. C'est un peu caricatural, mais c'est le schéma suivit par la majorité des étudiants en droit.

Un bon étudiant restera un bon étudiant qu'il soit à Paris, à Toulouse ou ailleurs. Et je pense qu'il faut arrêter avec les raccourcis du genre "L'ENM est à Bordeaux, Bordeaux est une bonne fac". L'EHESP (l'école qui forment les directeurs d'hôpital) a, comme l'ENSP à Lyon ou l'ENA à Strasbourg, été "déconcentrée" à Rennes, ça ne change aucunement le niveau des étudiants en médecine. Mais bon, certains vont sûrement me dire que c'est parce que les

.arrow.

universités parisiennes sont mauvaises... Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **alex83**, le **02/01/2011** à **23:20**

Personnellement,

Je pense que cette phrase cité dans ce sujet résume très bien le problématique :

[quote:3haabq67]Une fac de droit ne s'évalue pas objectivement. Vous devez l'évaluer par rapport à votre projet professionnel et par rapport à vos ambitions personnelles[/quote:3haabq67]

Par **Purtle**, le **18/01/2011** à **11:54**

Merci Julien de la FLD !

Fort de son succès, la Faculté Libre de Droit a depuis ouvert deux nouvelles antennes, une à Paris La Défense, et une seconde à Toulouse.

Par **SedLex**, le **18/01/2011** à **22:09**

Concernant les FLD, j'émets quelques réserves.
Elles sont peu connues dans le milieu académique "conventionnel".

Par ailleurs, les évaluations de l'AERES sont parfaitement fiables.
D'ailleurs, on est dans les meilleures licences. Pas pour rien que leur rapports sont de qualité! :D

Image not found or type unknown

Par **x-ray**, le **01/02/2011** à **21:42**

En fait, je pense que les classement rassurent avant tout ceux qui les mettent en avant...d'où les ridicules querelles de clocher (style FLD Lille/Douai, aix/toulon et j'en passe)...

Par **Purtle**, le **04/02/2011** à **14:43**

La FLD n'est pas franchement en concurrence avec Douai...

Par **x-ray**, le **04/02/2011** à **17:21**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Certainement. Je n'ai pas d'avis particulier sur ces deux facs.

Toutefois, il semblerait que certains se sentent en concurrence. C'est souvent le cas en province ou il existe une fac majeure (Lille 2 pour ce qui nous concerne), et des plus petites facs, publiques ou privées. Pour exister, on en arrive souvent à mettre en avant nos "petits" avantages, les filières qui réussissent par exemple. Pour prendre un exemple justement, à Valenciennes, il y a une licence pro qui place 100% de ses étudiants à bac+3 (métiers de la cohésion sociale). Mais il est impossible d'y faire de la science po par exemple (pas plus qu'à la FLD...)

Sincèrement, je pense que le regroupement engagé dans le cadre des PRES n'est pas une mauvaise chose. Rien que dans le Nord, on compte Lille 2, La FLD, Douai, Valenciennes, l'ULCO...Et une école de commerce qui propose un cursus en collaboration avec l'ULCO. 6 structures où l'on peut entreprendre une licence...Ca fait beaucoup, non ?

Après, pour avoir fréquenté une petite fac, puis une grande (en taille), je peux vous dire qu'il y a du bon et du mauvais partout. Et j'ai du mal à me fier aux statistiques de réussite. Ils n'ont souvent pas de sens, ou du moins, du sens que pour ceux qu'ils concernent. Et ils ne changent rien au déchet des premières années...

Si l'on regarde les rapports de l'AERES, on voit que la majeur partie des cursus se valent. C'est les étudiants qui ne se valent pas tous au sein d'une même structure...

Bon, enfin, soit. Dans ce monde de brutes, de libre concurrence, il fallait bien qu'à un moment ou à un autre on en arrive à comparer les universités. Mais là où je me marre, c'est quand je lis ça :
"Si je ne me trompe pas, en prenant en compte le pourcentage de réussite aux concours de commissaire de police, au concours d'entrée à l'ENM ainsi que d'autres concours, la FLD de Lille arrive en 3eme position en France, derrière la Sorbonne et Assas."
Car si on veut être sérieux, il ne faut pas oublier où l'on est. Pour les concours (hors avocat), ce sont les IEP qui trustent le max...Je le montre dans ce post pour l'ENM :
post94875.html#p94875
Alors si on veut comparer, il faut TOUT comparer, et pas que ce qui nous arrange...

Par **Irony**, le **06/02/2011** à **00:33**

[quote="x-ray":2rrl2y4u]Pour les concours (hors avocat), ce sont les IEP qui trustent le max...Je le montre dans ce post pour l'ENM[/quote:2rrl2y4u]

Mais parmi ces gens issus d'IEP qui réussissent l'ENM, combien sont passés par une fac de droit avant d'aller en master à Sciences po, ou combien font un double-cursus avec une fac de droit à côté ?

Par **x-ray**, le **06/02/2011** à **19:20**

Judicieuse remarque Irony.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Purtle**, le **09/05/2011** à **23:43**

La FLD propose une licence "droit et sciences politiques", juste au passage. Alors niveau sc po, on est assez servi...

Par **x-ray**, le **11/05/2011** à **10:59**

Purtle,

Je ne parlais pas de licence de sciences politiques (il n'en existe d'ailleurs pas qu'à la "FLD"), mais des Instituts d'Etudes politiques, dont celui de Paris, le plus renommé, s'appelle maintenant "Sciences Po Paris"...

Par **Jen10**, le **31/05/2011** à **09:13**

Bonjour tout le monde,

Je pense être à peu près au bon endroit pour poser ma question.
Alors en fait je suis à l'origine à la faculté de droit de Troyes mais pour certaines raisons je dois aller à la Faculté de Bordeaux et j'aimerais savoir si cette faculté est bonne, correcte (enfin vous voyez) ?
J'ai envoyé un message à la faculté de Bordeaux pour leur demander si la troisième année était sur dossier (eh oui je ne sors jamais de Troyes donc je ne sais pas trop si les facultés peuvent prendre la licence sur dossier) mais je n'allais pas leur demander si leur faculté est bonne ^^

Par **alex83**, le **31/05/2011** à **10:53**

Bonjour,

Vous devriez lire le sujet en entier...

Mais juste pour l'anecdote, l'ENM est sise à Bordeaux

Par **Jen10**, le **31/05/2011** à **19:03**

L'anecdote est bien sûr connu par tout le monde, encore heureux d'ailleurs sinon à quoi bon se trouver en droit mais comme l'a très bien dit Yn "Un bon étudiant restera un bon étudiant qu'il soit à Paris, à Toulouse ou ailleurs. Et je pense qu'il faut arrêter avec les raccourcis du genre "L'ENM est à Bordeaux, Bordeaux est une bonne fac"

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Je demandais cela car je leur ai envoyé un courrier afin de savoir quelles étaient les modalités d'inscription pour entrer en L3 et ils m'ont répondu qu'il fallait déposer une candidature (et que le dossier serait examiné), ce qui m'a étonné puisque logiquement la licence est accessible dès lors que nous voulons y entrer. D'où ma question sur la popularité ;)

de la faculté de Bordeaux Image not found or type unknown

Par **Jen10**, le **31/05/2011** à **19:17**

C'est pourquoi je suis perdue, car je me demande si elle est vraiment populaire ou pas (par rapport à certains post qui semble dire que c'est une bonne faculté), en clair je me demande si j'ai une chance d'y accéder alors que j'atteins seulement la moyenne !

Par **maurice**, le **20/05/2012** à **19:32**

Et qu'en est-il de Versailles/Saint-Quentin (UVSQ)et Nanterre (Paris X) ?

Par **Marlon**, le **06/06/2012** à **02:17**

Etudiant à l'UVSQ je me permets de répondre rapidement. J'ai réellement été impressionné par le niveau et la qualité des enseignements. Nous ne sommes quasiment pas considérés comme une fac parisienne mais ne vous attendez pas pour autant à une fac au rabais ! L'avantage reste clair : la proximité des professeurs. Même si nous sommes de plus en plus nombreux, il reste bien plus simple de parler à un chargé de TD qui se souviendra de vous et de votre devoir ou à un prof d'amphi à la pause d'un cours pour un éclaircissement sur un point venant d'être traité. L'entrée l'année dernière dans le classement de Shanghai a - je pense (motivé les troupes au point que la faculté nous a bien fait comprendre qu'ils étaient prêts à ne garder que les meilleurs et l'épuration s'est faite et se fait encore alors que certains d'entre nous préparent les rattrapages.

Bref, j'avais choisi l'UVSQ par sécurité avant de tenter la Sorbonne pour une L3 et je ne regrette pas ce choix.

Par **Narflousse**, le **06/06/2012** à **14:41**

Fiez vous à l'AERES. De ce que je sais

Paris I/Paris II
Strasbourg/Aix/Montpellier/Lyon/Bordeaux

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

L'important étant les bons masters.

Par **laura**, le **12/12/2012** à **17:52**

Contrairement à ce que l'on croit, les universités publiques ont également mis en place des systemes de tutorat ou limité le nombre d'inscrits en TD (25 par exemple à Lille 2). de plus si la FLD propose des CDM en plus des TD, elle ne propose que 8 TD contre 10 à Lille. L'avantage est donc bien mince, sans meme parler des bibliotheques faméliques de la catho...

La seule différence entre Lille 2 et la Catho est malheureusement tue: c'est le niveau des Professeurs. Et oui, tous sont des docteurs en droit qui ont été recalés par le public (non qualifiés par le Conseil National des Universités ou non recrutés par les Facultés publiques). Pourtant ils y ont été formés mais jugés par au niveau. Ce n'est pas un hasard malheureusement. Meme leurs titres sont usurpés: ils se disent maitre de conférence ou Professeur mais ces titres ne sont réservés qu'aux enseignants publics et obtenus après des concours exigeants (agrégation) que les enseignants de la FLD ont ratés... En conséquence, leurs publications sont moins fréquentes et moins bonnes que celles des enseignants à Lille 2. Et leurs cours sont moins bien faits, en général, sauf ceux provenant de quelques rares profs recrutés apres avoir été mis à la retraire à lille ou ailleurs (ils sont 3...).

Attention aux abus. Rien ne justifie de payer 7000 euros par an pour un diplome moins reconnu (bon courage pour acceder à un M2 à Sorbonne ou Assas avec un cursus à la catho) et une formation moins précise (car les enseignants sont moins bons)

Par **marianne76**, le **12/12/2012** à **18:10**

Bonjour,
[citation]Contrairement à ce que l'on croit, les universités publiques ont également mis en place des systemes de tutorat ou limité le nombre d'inscrits en TD (25 par exemple à Lille 2). [/citation]
Tout à fait je confirme

[citation]La seule différence entre Lille 2 et la Catho est malheureusement tue: c'est le niveau des Professeurs. Et oui, tous sont des docteurs en droit qui ont été recalés par le public (non qualifiés par le Conseil National des Universités ou non recrutés par les Facultés publiques). Pourtant ils y ont été formés mais jugés par au niveau. Ce n'est pas un hasard malheureusement. Meme leurs titres sont usurpés: ils se disent maitre de conférence ou Professeur mais ces titres ne sont réservés qu'aux enseignants publics et obtenus après des concours exigeants (agrégation) que les enseignants de la FLD ont ratés... [/citation]
Tout à fait je confirme aussi, il est de même d'ailleurs pour les écoles de commerce, la plupart des profs de droit sont ceux qui n'ont effectivement pas réussi à être qualifiés par le CNU ....

Par **mina1988**, le **31/01/2013** à **14:13**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

AVOIR UN M1 de strabourg (droit privé) ouvre-t-il des portes ? Strasbourg est elle reconnu ailleurs et par les jurys de m2 ?

Par **marianne76**, le **31/01/2013** à **16:48**

Bonjour
Qu'est ce que vous entendez par ouvrir des portes?
Si vous voulez travaillez et que vous posez votre candidature pour entrer dans des boites privées, il n'y aura pas grand monde qui vous demandera la provenance de votre Master.
Après si c'est pour poursuivre un M2, souvent on le fait dans la même université, car il y a une certaine cohérence notamment / aux enseignements. Sinon si vous voulez postulez ailleurs, avec un bon dossier, vous passez partout.

Par **luxboy**, le **02/07/2013** à **16:16**

Etant étudiant à Strasbourg je peux témoigner pour ma fac. Je ne vais pas vous faire les éloges de mon université cela ne sert à rien et surtout cela est subjectif. Le fait est que à Strasbourg on nous demande énormément de travail pour réussir plus ou moins bien son année (14 de moyenne. Je pense qu'il faut regarder plusieurs choses:
- quels sont les profs qui interviennent? A strasbourg nous avons d'imminents professeurs dont le nom se trouve presque partout (Storck, Rontchevsky, Schmitt, Routhier etc.)
- quelle est la charge de travail exigée? Plus elle est lourde plus les compétences sont excellentes. En moyenne chaque fiche de TD à strasbourg fait 35-40 pages... A préparer chaque semaine: 80 pages de TD + 2 devoirs (commentaire et cas pra...)
- le taux de sélection: moins il en passe, plus rude est l'université (gage de qualité). A la base les etudiants sont tous égaux niveau intellect. On ne peut donc pas dire que plus le taux de réussite est élévé meilleure est la fac. c'est débile, car un étudiant de L1 de PAris vaut un étudiant de Rennes ou de Lille en L1 au mois de septembre (début des cours)

Moi perso je trouve Strasbourg très correct. Celui qui taff beaucoup réussira. le ou la majore a 14-15.5 de moyenne. Des mentions bien en M1 il y en a entre 5 et 9 chaque année. Le très bien est rare... Voilà, Strasbourg est à mes yeux une faculté bonne à condition de bien bosser perso et de ne pas se contenter que du cours.
- la quantité que représente chaque cours... A stras en M1 droit des af. comptez en moyenne 80-100 pages de cours taille 10 arial avec peu de saut de ligne.

Donc oui c'est la province :)) mais non nous ne sommes pas des ploucs qui mangeons quotidiennement de la choucroute lol
Faites-vous une idée en comparant avec ce genre de critères.

Par **morgane97**, le **26/12/2014** à **12:40**

Bonjour je suis actuellement en terminale ES et l'année prochaine j'aimerai intégrer une fac de droit. J'habite en Seine et Marne donc je serai prioritaire dans la fac de Melun Assas mais

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

je n'ai pas très envie d'y entrer alors je voudrai savoir entre la fac de Toulouse et celle de Bordeaux laquelle est la meilleure et est-ce que j'ai une chance d'y entrer sachant que j'habite en Seine et Marne ?

Par **steeven2014**, le **26/12/2014** à **20:37**

J'ai toujours eu un peu de mal avec le concept de niveau. Qu'est-ce qu'un niveau exactement ?

Beaucoup de personnes aiment vanter l'endroit où elles étudient, mais en fin de compte, quels sont les éléments objectifs leur permettant d'établir des comparaisons pertinentes ?

Selon moi, bien que la quantité de travail soit un facteur à prendre en compte, il est loin d'être suffisant.En effet, n'importe qui pourrait s'abrutir à apprendre un manuel par coeur et farfouiller dans la doctrine sans pour autant que la reflection qui suit soit de qualité.
Pour mieux apprhender le concept de niveau, je pense qu'il faut d'abord distinguer "niveau des étudiants" et "niveau de la fac".

Le terme niveau évoque le concept de hauteur et renvoie à des expressions telles que "mettre la barre haute"...
Ainsi, le premier facteur de niveau pourrait être la selection des étudiants à l'entrée de la fac. Or, l'inscription en licence est en principe ouverte à n'importe quelle titulaire du BAC ou d'un diplôme équivalent. Il convient dès lors de se tourner vers d'autres modes de selections. Le premier "éceuil selectif" que rencontre un étudiant est la sévérité du correcteur de ses devoirs. Ainsi, la sévérité du correcteur, si elle est justifiée, est un indice du niveau de la fac. Mais cet indice reste insuffisant. Il convient également, je pense, de se pencher sur la qualité des cours, les modalités d'évaluation, les dispositifs de réussite et l'insertion sur dans le monde professionnel.

Du point de vue de la qualité des cours. Je ne pense pas que le contenu des cours changent tant que ça d'une faculté à l'autre. Les cours sont censés être dispensé par des techniciens du droit compétent et il y'a quand même peu de tanches parmi les agrégés(bien que tous ne soient pas agrégés).
Concernant les modalités d'évaluation, elles diffèrent souvent entre les facs et peuvent constituer un indice intéressant pour les étudiant souhaitant évaluer le niveau d'une fac (ex : plus les modalités d'évaluation sont dures, plus le niveau est élevé.)
Du point de vue des dispositifs de réussite, une fac offrant de nombreuses possibilités à un étudiant de s'améliorer est une fac de bon niveau (je sais par exemple que certaines fac proposent des "cours" de grammaire pour améliorer l'expression écrite tandis que d'autres non.).
Il peut également être intéressant de regarder le taux d'insertion dans la branche visée par les étudiants d'une fac. Celà peut être difficile, car beaucoup de fac pondent des stats obscures à ce propos.

Je pense que pas mal d'étudiants assimilent prestige et niveau sans pour autant faire de recherches eux-mêmes sur des élèments objectifs.

Ce qui est sûr, c'est que ça fait toujours joli de sortir d'un master de droit des affaires d'Assas...

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Booker**, le **28/12/2014** à **13:02**

c'est pour ça que le ministre de la justice a prévu une épreuve générique, nationale et anonyme de 5h avec répartition des correction au niveau national. C'est en fin de licence 3 ou master 1 pour évaluer les différents niveaux dans les différentes facs, un peu comme les primaires. Ca commence en 2018 normalement.

Je blague, et pourtant ce serait peut être LA solution ^^ qui objectiverait le truc.

Par **steeven2014**, le **28/12/2014** à **13:13**

@Booker

Elle est de qui la citation en signature ? J'aime.

Par **Yn**, le **28/12/2014** à **21:31**

[citation]une épreuve générique, nationale et anonyme de 5h avec répartition des correction au niveau national. C'est en fin de licence 3 ou master 1 pour évaluer les différents niveaux dans les différentes facs[/citation]
L'expérience serait intéressante, il faudrait même le faire tous les ans, dès la L1 et jusqu'au M1.

[citation]Du point de vue de la qualité des cours. Je ne pense pas que le contenu des cours changent tant que ça d'une faculté à l'autre. Les cours sont censés être dispensé par des techniciens du droit compétent et il y'a quand même peu de tanches parmi les agrégés(bien que tous ne soient pas agrégés).[/citation]
Agrégé ne veut pas dire pédagogue. Aussi paradoxal que cela puisse être, la pédagogie n'est pas un paramètre pris en compte pour recruter des enseignants (maître de conférences ou agrégé).

J'ai pu voir certains pontes du droit à l'oeuvre en amphi et c'était très ennuyeux, voire parfois incompréhensible... Le savoir n'implique pas un enseignement de qualité. La même chose se produit avec les chargés de TD : être un excellent étudiant ne veut pas dire que les cours seront bons, et peu importe la fac.

Bref, la pédagogie est aléatoire.

Mais pour revenir au "niveau" des universités, la réponse se trouve déjà dans d'autres topics, mais il est absolument faux de croire que toutes les universités sont équivalentes. Parmi les éléments intéressants :

- Le nombre d'étudiants inscrits en licence : il y a beaucoup d'universités en France, l'argument selon lequel "c'était la seule université dans le coin" ne tient plus vraiment aujourd'hui. Quand certaines facs voient des candidatures arriver d'un peu partout, qu'elles

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

tournent à plus de mille étudiants en L1, c'est qu'il y a aussi une bonne raison...

- Le rythme des TD : quand les étudiants doivent rédiger intégralement deux ou trois exercices par semaine (commentaire d'arrêt, dissertation)... Cela en calme plus d'un, mais inutile de dire qu'ils progresseront vite. Toutes les universités dites "réputées" ont un tel schéma, c'est un excellent indicateur. A l'inverse, certaines universités n'exigent pas cela et/ou n'abordent, par exemple, le commentaire d'arrêt qu'en L2 voire au second semestre de L2 !

- Les M2 de qualité (formation, intérêt des professionnels, rémunération à la sortie, etc.) sont à prendre en compte.

- La vie de l'université et ses enseignants : colloques organisés, etc.

Bref, c'est un peu un cocktail de tous ces éléments qui fait le niveau d'une université, et, partant, sa réputation.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés